

Sarthe
Le Département



RENTRÉE DES COLLÈGES 2020

DOSSIER DE PRESSE

Une rentrée des collèges tournée vers l'avenir !

presse.sarthe.fr

Contacts presse :

Fanny Diard

+33(0)6 81 76 90 93
+33(0)2 43 54 72 99

fanny.diard@sarthe.fr

Une rentrée des collèges tournée vers l'avenir

La rentrée 2020 présente évidemment un caractère particulier dans le contexte actuel de crise sanitaire du COVID-19. Depuis le début de la crise sanitaire, le Département a travaillé de concert avec les collèges sarthois afin de faciliter la continuité pédagogique et la réouverture des établissements à l'issue du confinement. Les nouvelles organisations de travail, l'aménagement des espaces dans le respect des protocoles sanitaires ont été accompagnés par les équipes du Conseil départemental, tout au long de la crise.

Le Conseil départemental de la Sarthe a fait de la réussite éducative l'une de ses priorités. Cette politique volontariste s'est traduite notamment par d'importantes restructurations ou reconstructions de collèges ces dernières années, ainsi que de nombreux travaux d'entretien et de réparation, dans le cadre du Plan Collège Performant. Ainsi, après avoir inauguré 7 nouveaux collèges en 2019, 5 opérations de restructuration doivent démarrer à la fin de l'année 2020, sans oublier le déploiement des équipements numériques ou encore l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires. Le Département de la Sarthe prépare dès aujourd'hui l'accueil des collégiens de demain !

En effet, en qualité de maître d'ouvrage des bâtiments des collèges publics, la collectivité en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la mise en sécurité des bâtiments. Le Conseil départemental investit donc quotidiennement pour préparer l'avenir des collégiens sarthois.

Le Département assure également le fonctionnement, l'entretien général et technique, l'accueil, la restauration, l'hébergement (à l'exception des missions d'encadrement et de surveillance des élèves), des collèges publics dont il a la charge.



Grâce à des bâtiments toujours plus modernes, des équipements informatiques dernière génération, une restauration scolaire de qualité mettant en avant les circuits courts, le Conseil départemental construit des espaces de travail favorisant la concentration et le bien-être de chacun, mettant ainsi tout en œuvre pour favoriser l'épanouissement scolaire des jeunes Sarthois et offrir les meilleures conditions de travail à la communauté éducative.

Les nouveautés de cette rentrée 2020-2021 :

- les **5 nouvelles restructurations** majeures en préparation,
- Le collège Les Sources devient le collège **Bérengère de Navarre**
- **8,6 M€ consacrés à l'entretien des collèges**, dont 1 M€ pour l'accessibilité et 1,4 M€ pour la sécurisation des sites
- 10 nouveaux collèges bénéficieront du déploiement du **plan numérique**

La rentrée, en chiffres !

29 181 collégiens (Année scolaire 2019/2020)

56 Collèges publics

300 000 m² de surface bâtementaire

250 000 m² d'espaces verts

22 153 élèves (+ 0,13%) dont 17 811 demi-pensionnaires

19 Collèges privés

7 028 élèves (- 0,09%) dont 5 828 demi-pensionnaires

440 agents techniques

Le Département met à disposition des collèges 440 personnels Agents Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement (ATTEE) en charge des missions d'accueil, de maintenance, de restauration et d'entretien pour une masse salariale de 16 M€ par an.

5 restructurations majeures en préparation

100% des collèges reliés au Très Haut Débit, 90% des collèges sont numériques

2 300 000 repas servis dans les collèges

Objectif 70% de produits locaux dans les assiettes des collégiens d'ici 2021

8000 « Chèques collèges » pour les 3^{èmes} et **8000 dictionnaires** pour les 6^{èmes}



440 AGENTS DU DÉPARTEMENT DANS LES COLLÈGES PUBLICS



Poursuite du PLAN COLLÈGE – Près de 20M€ de travaux sur l’année 2020-2021

Pour cette nouvelle rentrée, la conception de nouveaux projets est en cours :

- *Construction d’un restaurant scolaire au collège le Vieux Chêne à La Flèche pour 3,5 M€,
 - *Restructuration du restaurant scolaire et réfection des terrasses au collège Kennedy à Allonnes pour 4,1 M€,
 - *Restructuration du collège Bérengère de Navarre (ex-Les Sources) au Mans pour 4M€,
 - *Restructuration du collège Pierre Belon à Cérans-Foulletourte pour 4,5 M€.
- *Construction d’un restaurant scolaire au collège Léo Delibes à Fresnay-sur-Sarthe pour 3,6 M€

PLAN COLLÈGE - les restructurations majeures en Maîtrise d’Ouvrage Publique

Collèges	Nature et coût des opérations de restructurations	Travaux réalisés
Vieux-Chêne (La Flèche)	Reconstruction de la demi-pension 3,5 M€	Déconstruction / Reconstruction de la demi-pension Démarrage des travaux en juillet 2020 pour une livraison finale en novembre 2021
Bérengère de Navarre (Le Mans)	Restructuration lourde 4,4 M€	Restructuration partielle (yc demi-pension) <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration thermique des locaux (isolation, installations thermique, éclairage) ; • Amélioration de l’accessibilité aux personnes handicapées ; • Restructuration des locaux pédagogiques, vie scolaire, administratifs et demi-pension ; • Création d’un préau. Démarrage des travaux fin 2020 pour une livraison en avril 2022
JF Kennedy (Allonnes)	Reconstruction de la demi-pension 4,5 M€	Déconstruction/reconstruction de la partie production de la demi-pension Démarrage des travaux en janvier 2021 pour une livraison prévue en septembre 2022
Pierre Belon (Cérans-Foulletourte)	Restructuration partielle 4,5 M€	Restructuration et extension du collège <ul style="list-style-type: none"> • Reconstruction d’une demi-pension • Extension de la partie enseignement Travaux de mi-2021 à fin 2022
Léo Delibes (Fresnay-sur-Sarthe)	Construction d’une nouvelle demi-pension 4,4 M€	Construction de la demi-pension et un aménagement extérieur spécifique.

Les opérations programmées d'entretien et de réparations (GER) pour 2020 – 13M€ engagés et 65 interventions réalisées cet été

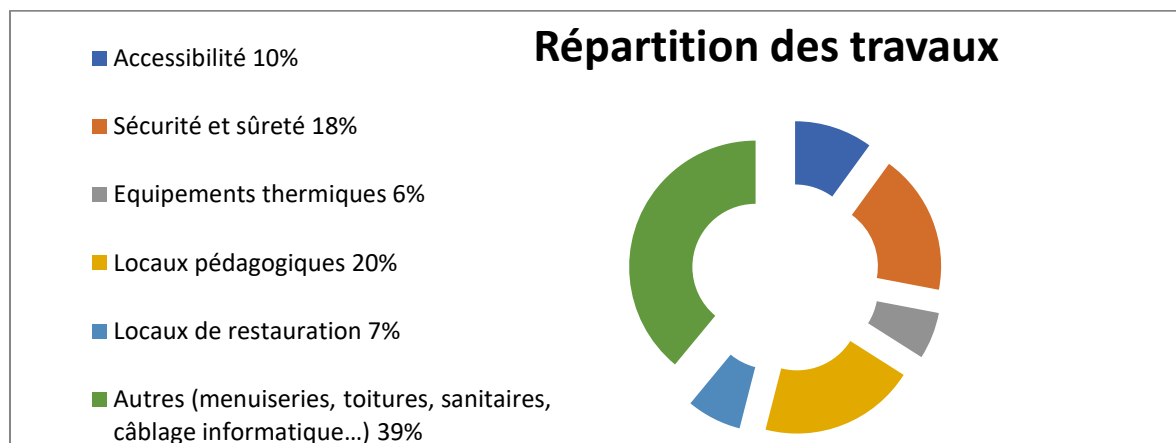
Le Département réalise chaque année de nombreux chantiers d'entretien et de réparation dans les collèges, en complément des opérations de construction et/ou de restructurations lourdes. Pour cette rentrée, 13 M€ ont été engagés :



- **9,88 M€** au titre des travaux de Gros Entretien et Réparations (GER),
- **1,38 M€** au titre de la sécurisation, avec le démarrage d'un programme d'équipements de vidéoprotection et le renouvellement des clôtures et portails.
- **3 M€** pour faire face aux urgences techniques,
- **1 M€** pour la mise en accessibilité des collèges pour les personnes handicapées

La période de confinement générée par la crise COVID-19 a un impact sur la préparation de la campagne 2020 des travaux GER.

Malgré le report de quelques opérations aux congés de Toussaint 2020, voire aux vacances estivales 2021 pour des motifs de calendriers en lien avec leur complexité technique, **le Département a toutefois été en mesure d'assurer pendant l'été 2020 au moins 65 interventions sur une trentaine de collèges.**



Liste des chantiers prévus pour l'année 2020 - 2021

Collège	GER 2020	Coût prévisionnel des travaux
Ballon René Cassin	Remplacement sol demi-pension et hall d'entrée	140 000 €
Sainte Jamme-s/-Sarthe Jean Rostand	Sécurisation clôtures et portails, contrôle d'accès, réfection étanchéité terrasse demi-pension	235 000 €
La Ferté Bernard Georges Desnos	Réfection des sols au R+1	80 000€
Bonnétable La Foresterie	Sécurisation clôture pour gymnase et accès PMR, réhabilitation du Rdc de l'internat en 5 salles de classes avec réserve	450 000 €
Bouloire Guillaume Apollinaire	Aménagement de la cour et extension de classes en modulaires	600 000 €
Parigné l'Evêque Louis Cordelet	Rénovation des sanitaires élèves Sécurisation clôture et réaménagement de l'entrée et du parking professeurs	500 000 €
Yvré l'Evêque Pasteur	Rénovation de salles technologie	80 000 €
La Flèche Petit-Versailles	Rénovation de 3 salles de sciences	350 000 €
Le Mans Albert Camus	Réfection des réseaux et réaménagement de l'entrée du collège	150 000 €
Changé Jacques Peletier	Changement des portes extérieures	80 000 €
Le Grand Lucé Paul Chevalier	Rénovation des sols du foyer et arts plastiques	80 000 €
Le Mans Ambroise Paré	Remplacement des stores par des volets roulants alu avec motorisation	140 000 €
Le Mans Joseph Weismann	Réfection toiture terrasse logement et rénovation de 3 salles de sciences	440 000 €
Connerré François Grudé	Réaménagement de l'entrée du self et des vestiaires au sous-sol. Rénovation de l'étanchéité du sol de la cuisine (2020 et 2021)	250 000 €
Saint Calais Jules Ferry	Sécurisation clôture et portails	120 000 €
Le Mans La Madeleine	Sécurisation clôture et portails	200 000 €
Sablé sur Sarthe Pierre Reverdy	Désamiantage des sols, rénovation des sols, murs et plafond dans 3 classes et le hall. Rénovation de la demi-pension	220 000 €

Le Mans Alain Fournier	Création espace attente sécurisé et cloisonnement pour la circulation	160 000 €
Mayet Suzanne Bouteloup	Travaux de sécurisation	130 000 €
Pontvallain Jacques Prévert	Désamiantage du réfectoire, reprise du sol et peintures	150 000 €
Marolles les Braults Jean Moulin	Sécurisation clôtures et portails, accès PMR et terrain de sport	120 000 €
Sainte Jamme-s/-Sarthe Jean Rostand	Reprise de l'étanchéité de la terrasse de la demi-pension et sécurisation clôtures et portails	235 000 €
Le Mans Joséphine Baker	Rénovation des sanitaires et extension du préau	250 000 €

Accessibilité – 1M€ par an

Le Département poursuit donc l'**Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)** pour les collèges sur la base d'un diagnostic déjà réalisé pour la majorité des collèges. Celui-ci se traduit par **la construction d'ascenseurs ou/et par des aménagements internes**. Le coût prévisionnel de mise en accessibilité par le Département est estimé au **total à 9 M€ pour les collèges publics** avec des coûts variables par site.

Après 5 ans d'investissements importants, la collectivité poursuit activement la mise en conformité de ses sites. Les travaux de conformité réglementaire accessibilité s'accompagnent majoritairement d'une restructuration de locaux en faveur d'une meilleure ergonomie des lieux pour les élèves et l'ensemble de l'établissement concerné.

C'est le cas cette année pour le collège Pasteur, qui accueille à la rentrée un élève en situation de handicap lourd. Les travaux ont été démarrés dès le déconfinement pour permettre une réception de l'élève dans les meilleures conditions possibles.



Collège	Coût prévisionnel 2020
Collège Pasteur (Yvré-l'Évêque) Réaménagement intérieur dont l'infirmerie, la vie scolaire, la classe dédiée aux sciences, les sanitaires Création d'un ascenseur.	1 200 000 €
Collège Alain Fournier (Le Mans) Poursuite du programme de mise en accessibilité, avec la Création d'un ascenseur et la rénovation de la salle des professeurs et de 2 salles de sciences	560 000 €
Collège Joséphine Baker (Le Mans) Création d'un ascenseur (à l'étude)	300 000 €
Collège Bollée (Mulsanne) Réaménagement de l'infirmerie (à l'étude)	200 000 €
Travaux d'amélioration de l'accessibilité sur différents sites	500 000 €

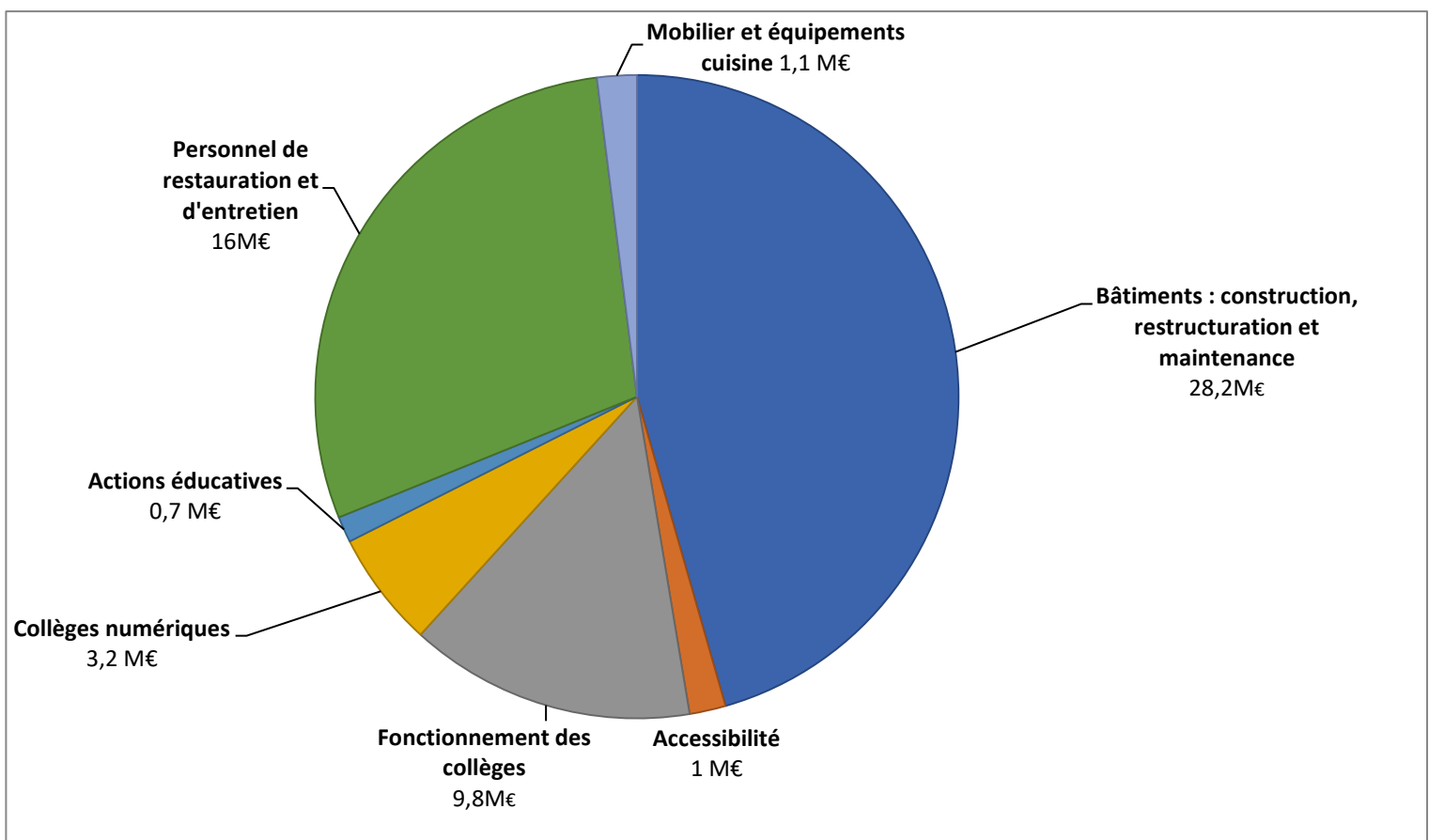
Près de 10M€ pour le fonctionnement des collèges privés et publics

Le Conseil départemental attribue pour 2020 près de **9,84 M€ aux collèges publics (6,04 M€) et privés (3,80 M€)** permettant aux établissements d'assurer leurs dépenses de fonctionnement (eau, gaz, électricité, entretien courant, dépenses administratives, aides aux dépenses pédagogiques et sorties scolaires).

Afin d'assurer un suivi homogène des installations, le Département a repris à sa charge depuis 2018, la gestion de l'ensemble des contrats règlementaires (contrôle et maintenance) des installations techniques et sécuritaires.

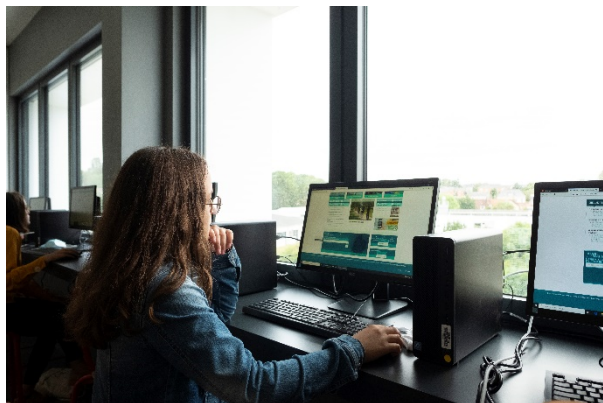
Depuis 2019, le Département a également engagé un **déploiement de matériel mécanisé et ergonomique ainsi que de chariots d'entretien**, pour équiper l'ensemble des collèges sur un maximum de 4 ans.

Répartition des dépenses pour 2020 – 2021



Le numérique dans les collèges

Après avoir relié les 56 collèges publics de Sarthe à la fibre optique, le volet numérique du Plan Collège Performant prévoit un équipement numérique généralisé et innovant dans chaque collège public associé à un service d'assistance et maintenance de qualité.



LE PLAN NUMERIQUE COLLÈGE :

- **100% des collèges connectés en Très Haut Débit via la fibre optique**
- **9 collèges sur 10 bénéficient désormais du PNC**
- **Plus de 5500 postes de travail et 1400 tablettes numériques déjà installés**
- **Plus de 16 M€ sur 6 ans, soit 130€ par élève et par an**

QUELQUES NOUVEAUTÉS EN 2020 :

- Le parc de **vidéoprojecteurs des collèges va être entièrement remplacé**, en commençant par les plus anciens dans chaque établissement. Cela représente un effort financier complémentaire d'environ **200 000 € par an pour le Département**
- Le Plan Numérique collège prévoit de renouveler régulièrement les équipements informatiques : **c'est ce qui va se produire dans les tous premiers collèges déployés voici 5 ans** qui seront dotés de nouveaux **équipements innovants** (tablettes, baladodiffusion).
- Soucieux d'offrir les meilleurs services aux collégiens, **le Département lance avec le Rectorat et les collectivités partenaires une étude sur l'Espace Numérique de Travail, très sollicité durant la crise sanitaire**, pour anticiper les évolutions nécessaires de celui-ci afin de s'adapter aux nouveaux usages du numérique dans les collèges.

DES ÉQUIPEMENTS INNOVANTS POUR L'ENSEIGNEMENT

Le Plan Numérique prévoit pour chaque établissement :

- des **ordinateurs « PC »** pour les postes d'enseignants dans chaque classe, l'équipement des salles TICE et des salles de technologie ainsi que l'ensemble des postes administratifs
- des **mallettes de tablettes numériques** pour favoriser un enseignement interactif et différencié, ainsi que des **mallettes de balado-diffusion** (baladeurs) pour intensifier la pratique des langues... mais pas que !
- le renouvellement des **serveurs et équipements réseaux** permettant une **sécurisation accrue des données et des accès à l'internet**,
- l'accès gratuit à un **catalogue de logiciels éducatifs** de 200 références, offrant aux enseignants les ressources communes à leur enseignement.

Le plan numérique prévoit également l'*infogérance* (les services d'assistance technique) et garantit aux établissements le **maintien en conditions opérationnelles des matériels**.

100% DES COLLEGES NUMERIQUES DEBUT 2021 :

Ce sont **aujourd'hui 50 établissements - soit 91%** - qui bénéficient des équipements et des services du « PLAN NUMERIQUE COLLEGE ». En dépit de la crise sanitaire, le planning du plan ne sera pas modifié : 6 établissements restent à équiper en 2020 **pour atteindre 100% de collèges numériques à l'horizon début 2021** :

	Collèges
OCTOBRE 2020	CHANGE - Jacques Peletier CERANS-FOULLETOURTE - Pierre Belon
NOVEMBRE 2020	LE MANS - Joseph Weismann
DECEMBRE 2020	LA FLECHE - Le Vieux-Chêne
JANVIER 2021	PARIGNE L'EVEQUE - Louis Cordelet LE MANS - Vieux-Colombier

UN INVESTISSEMENT FINANCIER MAINTENU :

Pour mettre en œuvre le Plan Numérique Collège, le Département investit à double titre :

> Dans le « câblage » préalable de l'établissement (modernisation des infrastructures réseaux, prises...), **soit de 15 000 à 100 000 € pour un collège**

> Dans l'équipement numérique et informatique neuf pour tous les usagers (élèves, professeurs, personnel administratif, agents...), **soit environ 240 000 € par collège**

Restauration scolaire : approvisionnement local et lutte contre le gaspillage alimentaire

70% de produits locaux dans les assiettes des collégiens sarthois en 2021



Pour mener à bien sa responsabilité en matière de restauration scolaire, le Département poursuit ses efforts pour offrir aux collégiens une qualité de service (amélioration des restaurants scolaires, qualité nutritionnelle des repas, qualité des approvisionnements).

2 300 000 repas servis dans les collèges
51 restaurants scolaires sur **56** collèges publics
97 chefs cuisiniers et seconds de cuisine
25 aides de restauration

La fabrication des repas est assurée sous l'autorité du Département soit 51 collèges en différents modes de production :

- **44 cuisines en production sur site**

- **2 cuisines centrales avec 5 cuisines satellites :**

- **Le Joncheray – Beaumont-sur-Sarthe** > Cuisine centrale pour le collège René Cassin à Ballon. Restauration assurée par les agents du Département
- **Alain Fournier - Le Mans** > Cuisine centrale pour les collèges Roger Vercelet, Léon Tolstoï, Ambroise Paré et Albert Camus au Mans. Restauration assurée par les agents du Département

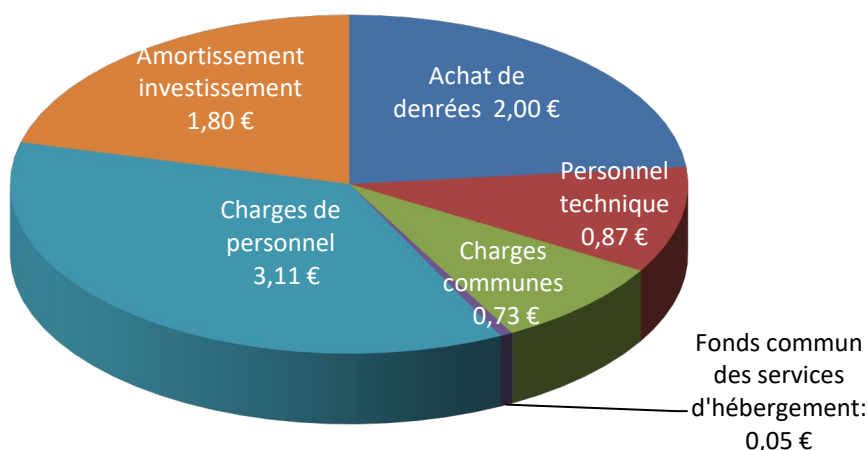
- **5 collèges sont sous restauration hors gestion départementale : 3 collèges en cité scolaire avec restauration gérée par la Région** (tarifs et gestion agents ATTEE): Bercé à **Montval-sur-Loir**, Alexandre Mauboussin à **Mamers** et Paul Scarron à **Sillé-le-Guillaume** et **2 collèges dont la restauration est gérée par des municipalités : Reverdy** > Municipalité de Sablé-sur-Sarthe et **Costa-Gavras au Mans** > repas à l'école de l'Epau

Pour 2020, le Département de la Sarthe poursuit ses efforts en faveur de la qualité des assiettes. **Après avoir atteint l'objectif de 50% de produits locaux dans la composition des repas fabriqués par les restaurants scolaires, la mobilisation des établissements se poursuit pour garantir la qualité nutritionnelle dans les assiettes des collégiens et aussi le soutien à l'agriculture de proximité.** Aujourd'hui, dans les collèges, un suivi est mis en place sur les 46 collèges concernés pour connaître l'évolution des consommations.

La moyenne des achats alimentaires issus des circuits courts se situe aujourd'hui à 50 %, dont 31 % d'origine sarthoise.

- **53 % d'achats et de produits locaux** (achats = produits transformés en Sarthe sans garantie systématique 72). L'objectif de produits locaux est porté à 70 % pour l'année 2021.
- Viandes fraîches, charcuteries, produits laitiers, œufs, maraîchage et arboriculture (pommes et poires), sont les familles d'achats alimentaires les plus fréquents et les plus représentatifs
- 9% des produits alimentaires servant à la composition des menus étaient d'origine biologique, dans les Collèges publics sarthois en 2018.
- **Le prix de vente des repas aux familles est harmonisé depuis 2008 : 3,70 € TTC en janvier 2019** (pas de quotient familial) le coût matière (denrées uniquement) oscille entre 1,80 et 2,03 €. **Un repas coûte en moyenne 8,60 € pour la collectivité.**
- Les élus votent le prix de vente, chaque collège oriente ses achats alimentaires vers la proximité en priorité, et vers les sigles de qualité (A.O.P, I.G.P et biologiques)

Décomposition du coût moyen de fabrication d'un repas



Le personnel formé pour lutter contre le gaspillage alimentaire

7 collèges se sont portés volontaires depuis fin 2018 pour un diagnostic portant sur leur gaspillage alimentaire. Une intensification des accompagnements des collèges à réduire leur gaspillage alimentaire est en cours de programmation pour 2020 et 2021. L'objectif départemental fixé en 2017 est d'atteindre une moyenne de 70 g par élève par repas, alors que la moyenne nationale est de 110g.

La Chambre d'agriculture, sous convention sur ce point avec le Département, co-pilote cette démarche initiée fin 2018. Les premiers résultats confirment que la lutte contre le gaspillage alimentaire génère des souplesses économiques à réinjecter dans l'achat de produits locaux sous signe de qualité.

L'exemple du collège Ambroise Paré :

Les élèves ont pesé leurs déchets alimentaires pendant une semaine du 13 au 17 mai 2019. À la fin de la semaine, plus de 96 kg de déchets ont été mis à la poubelle sur les 1 248 repas consommés. Soit une moyenne de 77 g par repas. Le collège a également pour projet de distribuer les repas non mis en rayon à l'association Tarmac.

Le Département accompagne les collégiens au quotidien



Toujours plus d'élèves bénéficiaires des chèques collèges !

Dans sa volonté de soutien du pouvoir d'achat des familles, le Conseil départemental de la Sarthe remettra pour la dixième année les Chèques Collèges 72 à 8000 élèves de 3^{ème} du département. Gratuits, **ces chéquiers d'un montant de 50 €** visent à favoriser l'accès des jeunes à la culture, au sport et aux loisirs.

C'est quoi ? Un chéquier de réductions d'une valeur de 50 €, cette somme étant répartie en 7 chèques de 6 € et 2 chèques de 4 €.

Pour qui ? Les 8000 élèves de 3^{ème} du département (collèges publics et privés) et 3^{ème} professionnelle

Le principe ? Gratuit pour le collégien, ce chéquier lui offre des réductions dans le domaine culturel (billet de spectacle, entrée de musée, achat de livres, etc.), sportif (adhésion à un club, entrée pour un match), ou de loisirs (parc d'attractions, zoo, etc.). Les collégiens n'ont que l'embaras du choix puisque le réseau compte à ce jour plus de **600** partenaires dans le département (liste disponible sur www.sarthe.fr). Les chèques distribués en 2019 ont une validation prolongée jusqu'au 30 septembre 2020.

Cumulables pour une inscription sportive

Valable une année scolaire, les chèques ne sont pas cumulables, sauf dans le cas d'inscription annuelle à une activité sportive ou culturelle ou désormais pour financer une sortie ou un voyage scolaire. Le collégien peut dans ce cas cumuler jusqu'à 36 € de chèques.

Un dictionnaire pour chaque élève de sixième

Chaque élève entrant au collège en 6^{ème} reçoit un dictionnaire « **Le Robert de poche** » personnalisé aux couleurs du Département. Plus de 8000 dictionnaires vont être distribués (collèges publics et privés). On y trouve 64 000 définitions, 10 000 noms propres et également un livret de 12 pages expliquant les missions du Conseil départemental et le rôle de proximité de la collectivité. Un vrai atout pour réussir ses cours d'éducation civique !

Un livret distribué à chaque collégien dans le cadre du cycle d'animations des 230 ans

« Depuis 230 ans, le Département chaque jour à tes côtés ! »

À l'occasion des 230 ans du Département, Dominique Le Mèner a souhaité que soit offert à tous les collégiens sarthois, un livret illustré présentant la riche histoire et les différentes missions du Conseil départemental. Grâce aux traits de crayon de l'Angevin Téhem, auteur notamment de la bande dessinée « Malika Secouss », et la plume du journaliste manceau Olivier Renault, ce livret de 32 pages, dont la distribution initialement prévue en mai a été décalée du fait du confinement, explique simplement aux jeunes Sarthois **ce qu'est le Conseil départemental et ce qu'il fait pour eux, concrètement, au quotidien.**

Un dossier numérique autour des 230 ans à destination des collégiens a été élaboré par le service éducatif des Archives départementales de la Sarthe, ainsi qu'un jeu numérique plus ludique, actuellement en cours de réalisation



Stage3e.sarthe.fr

Trouver son stage de 3^{ème} de découverte du monde du travail en quelques clics grâce au Département !

En créant un site Internet dédié à la recherche de stages pour les 3^{èmes}, le Département approfondit son action en matière de citoyenneté, et entend faciliter la mise en relation des entreprises et des administrations avec les futurs stagiaires.

- **1019 inscrits** : 660 en 2019 soit **+65%**
- 565 candidatures déposées : 424 en 2019 soit **+25%**
- 118 candidatures acceptées : 102 en 2019 soit **+15 %**
- 568 offres de stage : 440 en 2019 soit **+22%**
- **35 stagiaires ont été accueillis (22 en 2019 soit +62%) via la plateforme**
 - Le Département a accueilli 13 stagiaires en plus cette année. La communication interne et la démarche proactive du Département sont efficaces. Il semble que quelques stagiaires soient passés hors plateforme mais cela reste marginal (1 ou 2 cas spécifiques)
 - 43 demandes de stage ont été effectuées avec plus de 80% de réponses positives.
 - La diminution du nombre d'offres n'a pas entraîné une diminution du nombre de stagiaires accueillis. En effet, plusieurs stagiaires pouvaient se positionner sur une seule offre (changement de fonctionnement de la plateforme)



A chaque élève son stage idéal...

L'élève peut renseigner ses centres d'intérêt et ses aptitudes afin de trouver le stage qui lui correspond le mieux ! L'accès à la plateforme se fait donc facilement, gratuitement et directement par le site www.sarthe.fr.

...et à chaque structure son stagiaire avide d'apprendre !

Les entreprises et les administrations souhaitant faire découvrir leurs activités peuvent donc très facilement proposer une offre de stage sur la plateforme. **En quelques clics, l'annonce est publiée, les élèves peuvent candidater et les encadrant sont libres ensuite de les accepter ou non, en fonction du message de motivation et des dates de stage.** Grâce à une offre suffisamment riche et diversifiée, ce site permet à chaque collégien de trouver un stage dans un domaine qui correspond à son profil.

Tous les employeurs sarthois invités à publier des offres !

Le Département souhaite encourager la publication d'offres par les employeurs locaux. Cet outil a pour but de faciliter la mise en relation des élèves qui peuvent être en difficulté dans la recherche de stages, notamment par la proposition d'offres géolocalisées, au plus proche de chez eux.



Réussite éducative & Citoyenneté !



Si le Département n'intervient pas au niveau de la pédagogie, il participe néanmoins très activement à l'épanouissement des élèves à travers de **nombreux dispositifs éducatifs et citoyens**.



Par le biais d'appels à projets, de soutien financier ou d'organisation de projet, le Département agit chaque jour pour contribuer au bien-être des collégiens sarthois.



Qu'il s'agisse des **cadets de la sécurité civile**, des **ateliers historiques aux archives** ou encore de **l'opération Classe Presse**, l'éveil à la citoyenneté des jeunes Sarthois est une des priorités du Conseil départemental.



Le Département agit également pour la **promotion et l'éducation à la citoyenneté européenne** auprès des collégiens dans le cadre du partenariat « Cercle Europe Collèges » avec la Maison de l'Europe Le Mans-Sarthe qui propose un programme annuel d'animations et de concours.

Défi écomarmiton, label E3D ou encore **semaine du goût**, les collégiens sont sensibilisés régulièrement au respect de la **biodiversité et au bien-manger**, directement dans leurs établissements.

L'éveil artistique et l'accès à la culture font partie intégrante de la politique éducative du Département, par le biais de résidences photographiques, du soutien à « Collège au cinéma » ou aux différents concerts proposés.

Sans oublier le sport ! Le Département apporte son soutien à l'**UNSS** et à l'**UGSEL** pour l'organisation de compétitions sportives

Nouveauté 2020-2021

Le collège « Les Sources » devient le collège Bérengère de Navarre !

Depuis 2019, le Département a souhaité modifier l'appellation de certains collèges dont le nom renvoyait, par défaut, à des noms de quartiers. Après Joseph Weismann, Simone Veil, Pierre-Gilles de Gênes et Josephine Baker, c'est au tour de Bérengère de Navarre de donner son nom à un collège sarthois. Un changement de nom qui donne naissance à un projet de médiation culturelle à destination des collégiens.

Le changement de nom d'un collège relève de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement des établissements publics locaux d'enseignement, comme le prévoit l'article L. 421-24 du Code de l'Éducation. Cette démarche nécessite également, conformément aux textes en vigueur, de recueillir l'avis du maire de la commune d'implantation et du conseil d'administration de l'établissement, qui sont de nature consultative. Après l'avis favorable reçu du Maire du Mans et la consultation du conseil d'administration de l'établissement, **le collège « les Sources » au Mans, prendra le nom de « Bérengère de Navarre » à la rentrée scolaire 2020-2021.**

En lien avec cette modification de dénomination, un **accompagnement privilégié des collégiens de cet établissement avec le site de l'Abbaye Royale de l'Epau sera effectué par Sarthe Culture**, gestionnaire du site, dans le but de créer un véritable parcours artistique et pédagogique pour l'ensemble des élèves avec notamment : **un accès gratuit à l'Abbaye, des sessions de médiation culturelle et une participation aux temps forts de la vie de l'Epau.** Par ailleurs, une dotation de fonctionnement complémentaire sera versée au collège pour participer aux frais de transports pour se rendre effectivement sur le site de l'Epau.



CONTACT PRESSE :

Fanny DIARD
Attachée de presse
Conseil départemental de la Sarthe
0249547299
0681769093
fanny.diard@sarthe.fr

RENTREE DES COLLÈGES 2020

Une rentrée des collèges tournée vers l'avenir !